



Critère de réussite

Mise à disposition du public d'un nouvel outil cartographique régional des zones de multi-exposition environnementale [I31a]



RAPPEL

Objectifs :

Cette action vise à poursuivre l'action menée dans le cadre du PRSE 2, ayant abouti à la définition d'indicateurs composites en santé environnement et à l'identification des points noirs environnementaux (<https://bit.ly/prse3idf31a>). Dans le cadre du PRSE 3, il s'agit de consolider et d'approfondir les connaissances sur les zones de multi-exposition et de défaveur socio-environnementale identifiées à l'échelle de la région Île-de-France.

L'objectif final est de pouvoir cibler des territoires prioritaires sur lesquels devront porter des actions adaptées de résorption, qui impacteront positivement la santé des populations concernées (fiche 3.4).



La répartition de l'action en sous-actions a été redéfinie et ne correspond plus à la rédaction initiale de la fiche-action.

Sous-actions :

1. Mettre à jour la cartographie du PRSE 2 ;
2. Définir le cadre conceptuel des mises à jour à réaliser ;
3. Développer un nouvel outil cartographique ;
4. Caractériser les secteurs multi-exposés et carencés ;
5. Développer les outils de communication.

Pilote : ORS

Le comité de pilotage de cette action est constitué de l'ARS, la DRIEE, l'Institut Paris Région, l'Ineris, l'ORS.



Pour en savoir plus

Action 3.1 : <https://bit.ly/prse3idf31> ; ORS : <https://www.ors-idf.org/>

TERMINÉ



• SOUS-ACTION 1 •

Mettre à jour la cartographie de multi-exposition environnementale du PRSE 2



Avant de faire évoluer les indicateurs et leur représentation dans l'outil cartographique de multi-exposition environnementale créé dans le cadre du PRSE 2, une première phase consistait à actualiser, à échelle géographique et indicateurs constants, la représentation cartographique avec les données environnementales les plus récentes (période 2017-2019).

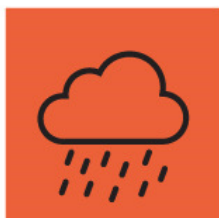
L'exercice de mise à jour de l'ensemble des indicateurs environnementaux a été réalisé, mais il s'est heurté à plusieurs difficultés (non-exhaustivité des données, évolution de la définition de certains paramètres de surveillance environnementale depuis le PRSE 2, précision de la donnée ne permettant pas de traduire certains paramètres à l'échelle des mailles de 500 mètres de côté...).

Ces limites se sont avérées trop importantes pour publier, à indicateurs constants, la mise à jour de la cartographie du PRSE 2. Le travail d'analyse critique mené a été formalisé dans une note de travail afin de tracer les limites constatées pour assurer la mise à jour de la cartographie du PRSE 2, liées notamment à la qualité des données et d'en tenir compte pour le projet mené dans le cadre du PRSE 3.

PERSPECTIVES :

Prendre en compte les résultats de l'analyse critique de l'évolution des indicateurs de la cartographie du PRSE 2 pour l'élaboration des indicateurs utilisées dans le nouvel outil cartographique du PRSE 3.

RETARD



• SOUS-ACTION 2 •

Définir le cadre conceptuel des mises à jour à réaliser



Cette étape indispensable s'avère complexe, les difficultés étant de bien définir le public cible de cet outil, ainsi que la façon dont le diagnostic proposé peut permettre d'orienter la mise en œuvre d'actions, de construire des indicateurs composites (traitant plusieurs types de données) qui restent interprétables, et la qualité des données qui parfois reflètent de manière imparfaite ou imprécise la situation.

Les principes d'évolution de l'approche de la multi-exposition entre le PRSE 2 et le PRSE 3 ont été précisés :

- Rendre compte non plus seulement de la multi-exposition mais aussi de la surexposition à chaque indicateur individuel afin de mieux identifier les problèmes de santé-environnement,
- Enrichir et structurer les composantes de la défaveur environnementale (pollutions et nuisances environnementales, cadre de vie) en permettant de hiérarchiser les enjeux (pondération différente possible),
- Mieux faire le lien entre l'identification des problèmes et la priorisation de l'action publique, en termes de résorption mais aussi de prévention.

La finalité est de construire un outil cartographique permettant à la fois d'interpeller les acteurs locaux sur les problématiques environnementales de leur territoire et de guider l'action publique afin de réduire les expositions de leur population.

À ce stade, les déterminants environnementaux pour lesquels les données de surveillance environnementale et/ou de géolocalisation sont accessibles pour l'ensemble de la région ont été identifiés, les indicateurs d'intérêt sélectionnés et les échelons géographiques de représentation définis.

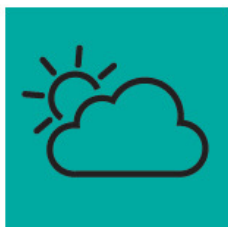
Les orientations du comité technique seront récapitulées dans une note détaillant le principe et l'approche conceptuelle des indicateurs, les indicateurs candidats et leur classification (indicateurs d'exposition, indicateurs de sources, indicateur de qualité de vie complémentaire), les données disponibles, les choix possibles argumentés, les différentes modalités d'expression à la maille, ainsi que différentes modalités d'agrégation (scoring).

Une fois l'adoption des indicateurs réalisée, les données de surveillance environnementale devront être acquises auprès des fournisseurs puis traitées afin d'obtenir les indicateurs composites souhaités.

PERSPECTIVES :

Une première version de la note reprenant l'ensemble des réflexions menées depuis le début du projet a été présentée lors du comité de pilotage de l'action 3.1 en février 2020. Elle nécessite des ajustements qui seront menés au cours de l'année 2020 pour aboutir à une version soumise à validation d'un groupe d'experts constitué notamment des fournisseurs de données et de différents acteurs régionaux, fin 2020 ou début 2021.

ATTENTE



• SOUS-ACTION 3 •

Développer un nouvel outil cartographique



Le développement du nouvel outil cartographique de représentation des multi-expositions environnementales est dépendant des résultats de la sous-action 2.

L'ergonomie et les fonctionnalités attendues de l'outil cartographique devront être exprimées dans un cahier des charges afin de permettre son développement avec l'aide de l'ingénierie de l'Institut Paris Région.

PERSPECTIVES :

Une fois la sous-action 2 achevée, les étapes de travail suivantes seront alors mises en œuvre :

- Acquisition et traitement des données pour leur intégration cartographique,
- Définition du cahier des charges pour l'adaptation de l'outil web de représentation cartographique (ergonomie et fonctionnalités),
- Développement de l'outil web.

ATTENTE



• SOUS-ACTION 4 • Caractériser les secteurs multi-exposés et carencés

Avancement global



Cette sous-action découle de la précédente.

Une première phase portera sur l'analyse des données afin de permettre l'identification de zones de cumul de nuisances ou de carences en aménités environnementales.

Dans une seconde phase, des indicateurs sociodémographiques (représentatifs de la vulnérabilité de la population) seront intégrés dans l'outil cartographique, après traitement et spatialisation des indicateurs retenus.

Ces indicateurs seront alors croisés avec les données de cumul d'exposition afin de permettre d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention.

Parallèlement, seront également intégrés les opportunités d'action associées aux échelles géographiques de représentation.

PERSPECTIVES :

Le choix des indicateurs sociodémographiques et leur traitement spatial seront menés parallèlement aux travaux de conception de l'outil cartographique.

Le croisement des données sociodémographiques avec celles du cumul d'exposition sera mené à l'issue du développement de l'outil cartographique. Les opportunités d'action identifiées pour les secteurs prioritaires d'intervention seront alors incrémentées dans l'outil.

Une note viendra compléter la publication de l'outil cartographique, avec une synthèse des enjeux et secteurs prioritaires d'intervention identifiés.

ATTENTE



• SOUS-ACTION 5 • Développer les outils de communication

Avancement global



Cette sous-action découle des précédentes.

PERSPECTIVES :

L'action 3.1 a vocation à produire un outil d'interpellation permettant d'identifier des leviers d'action. Ainsi, la réflexion sur la communication fait partie intégrante de sa conception. Les développements des outils proprement dits interviendront en fin de processus.

Les étapes de travail suivantes sont prévues : l'élaboration des représentations cartographiques des zones de cumul d'exposition, la rédaction d'un rapport définissant la méthodologie utilisée et présentant les résultats accompagnés d'une analyse des situations et des opportunités d'action pouvant être déployées, la présentation de l'outil et du rapport lors d'un événement lié au PRSE 3.

INDICATEURS : PRÉCISIONS

[G311] Mettre à jour la cartographie de multi-exposition environnementale du PRSE 2

1. **[RÉALISÉ]** Acquérir les données actualisées auprès des fournisseurs de données..... 30 %
2. **[RÉALISÉ]** Acquérir les données des nouvelles composantes environnementales choisies..... 30 %
3. **[RÉALISÉ]** Traiter les données actualisées pour les intégrer à la cartographie..... 40 %

[G312] Définir le cadre conceptuel des mises à jour à réaliser

1. **[RÉALISÉ]** Identifier les déterminants environnementaux pour lesquels les données de surveillance environnementale et/ou de géolocalisation sont accessibles pour l'ensemble de la région..... 15 %
2. **[RÉALISÉ]** Sélectionner les indicateurs d'intérêt..... 15 %
3. Définir les modalités de représentation des indicateurs sélectionnés..... 20 %
4. **[RÉALISÉ]** Définir les échelons géographiques de représentation..... 10 %
5. Identifier les opportunités d'action et les leviers correspondants (pour corriger les effets des facteurs de risque environnementaux) 20 %
6. Définir des modalités de présentation des opportunités d'action (type d'action, échelle géographique pertinente, antagonismes et synergies...)..... 20 %

[G313] Développer un nouvel outil cartographique

1. **[RÉALISÉ]** Acquérir les données nouvelles auprès de leurs fournisseurs 20 %
2. Réaliser des analyses complémentaires (analyses de sensibilité, ajustements, colinéarité...) 10 %
3. Construire les indicateurs composites..... 20 %
4. Traiter les données pour les intégrer à la cartographie 10 %
5. Identifier des zones de cumul de nuisances/carences en aménités environnementales..... 20 %
6. Adapter l'outil web pour intégrer les opportunités d'action associés aux échelles géographiques de représentation..... 20 %

[G314] Caractériser les secteurs multi-exposés et carencés

1. Sélectionner des indicateurs sociodémographiques adaptés aux échelles de représentation géographique 40 %
2. Traiter et spatialiser les indicateurs retenus..... 40 %
3. Réaliser le croisement avec les données de cumul d'exposition 20 %

[G315] Développer les outils de communication

1. Élaborer des représentations cartographiques des zones de cumul d'exposition / croisement de données sous format imprimable 30 %
2. Rédiger un rapport définissant la méthodologie utilisée, présenter les résultats accompagnés d'une analyse des situations et des opportunités d'action pouvant être déployées 50 %
3. Présenter l'outil cartographique web et le rapport imprimé lors d'un évènement PRSE 3 20 %